

nouvelles interventions semblables, propres au moins à gêner les mouvements de troupes, voire à préserver la paix dans le monde et par là à nous ménager le temps et l'ambiance essentiels à la poursuite de nos négociations sur le désarmement. Faut-il rappeler que le Canada a toujours participé sans réserve aux interventions de ce genre des Nations Unies.

La délégation canadienne espérait participer à une étude constructive de cette question, essentielle pour la sécurité internationale. De nombreuses mesures de désarmement, estimons-nous, sont susceptibles d'inspection et de contrôle; elles pourraient ajouter sensiblement à la sécurité en démontrant à chacun des pays qui les appliqueraient que les autres rempliraient leurs engagements. Nous mentionnerons entre autres la réduction des effectifs et des armements classiques, la conclusion d'un accord portant que désormais la production des matières fissiles servirait uniquement à des fins de paix. Voilà d'ailleurs deux des principaux thèmes du projet de résolution soumis à notre assemblée par vingt-quatre membres du Sous-comité et par un grand nombre d'autres pays.

Deux autres mesures proposées dans notre résolution seraient de nature à apaiser sensiblement l'anxiété que nous éprouvons actuellement: interrompre les essais d'engins nucléaires, particulièrement des grosses bombes à hydrogène; assurer la possibilité d'un avertissement avant toute attaque par surprise, grâce à un système d'inspection aérienne et terrestre, en appliquant une version ou l'autre des nombreuses propositions qui ont été soumises en ce sens. La délégation de l'Inde a déposé des propositions par lesquelles elle préconise la création de commissions scientifiques qui étudieraient, dans le détail, les problèmes d'inspection et de contrôle. Il y a lieu d'étudier avec soin ces documents, eu égard surtout aux deux dernières mesures.

Le Canada est co-auteur de la résolution dont je vous ai entretenus et il en recommande instamment l'adoption. Néanmoins, il convient de considérer toute proposition qui pourrait en augmenter la valeur. Ne soyons pas inflexibles. Nous n'affirmons pas que les propositions que nous avons appuyées présentent les seules possibilités de progrès.

La délégation soviétique a manifesté une indifférence remarquable, voire de l'hostilité, envers la proposition selon laquelle toute la production de matières fissiles servirait à des fins pacifiques. Nous ne pouvons comprendre comment elle peut s'opposer à ce que soit fixée une date-limite après laquelle cesserait toute production d'armements à base de matières fissiles. Il est étrange qu'en dépit de toutes ses déclarations en faveur de l'interdiction de la bombe, elle ne s'intéresse pas davantage à la recherche d'une proposition pratique qui aurait pour objet d'interdire la fabrication de ces engins, et cela d'autant plus que, dans le cas de notre résolution, par exemple, les explosions expérimentales devraient d'abord être suspendues.

## Arrêt des explosions expérimentales

Les orateurs précédents ont accordé beaucoup d'attention aux propositions selon lesquelles on mettrait fin aux essais d'engins nucléaires et l'on installerait des postes de contrôle et des appareils techniques appropriés dans les régions où des expériences ont eu lieu. Selon les dernières propositions, présentées au Sous-comité par le Canada et d'autres pays, et dont je vous ai entretenus, les premières mesures de l'étape initiale du désarmement comprendraient l'arrêt des explosions expérimentales. Il s'agirait d'une interruption de deux ans. Je ferai remarquer à l'Assemblée que les parrains de cette proposition ont fait de sérieux efforts pour bien répondre aux inquiétudes raisonnables que les explosions expérimentales font naître dans le monde. Vous le savez tous, le Canada ne produit pas d'engins nucléaires. Il n'a donc jamais procédé à de semblables expériences. A cet égard, nous sommes dans la même situation que la majorité des pays représentés ici. Quelle que soit la vérité sur les effets nocifs de la radiation et de la retombée, personne d'entre nous ne songera à méconnaître l'anxiété que ressentent à ce sujet tous les peuples du monde. D'autre part, dans l'atmosphère actuelle de peur et de tension internationale, et faute d'autres mesures immédiates, les grandes puissances chercheront inévitablement à multiplier et à perfectionner leurs armements, ce qui suppose des expériences. Nous ne voyons aucune objection à ce qu'en ce domaine des mesures équitables, engageant mutuellement les parties, soient prises aussitôt que possible, mais nous sommes convaincus que ce qui s'impose c'est une action plus profonde, décidée d'un commun accord.

Nous avons au moins un point en commun: nous nous intéressons tous à la survivance du genre humain. Ordonnons donc nos efforts de façon que les engins capables de compromettre notre survivance deviennent nos serviteurs plutôt que nos tyrans. Mais si nous voulons que les machines extraordinaires que l'homme a conçues pour maîtriser les forces de la nature, servent à diminuer les misères et le dénuement de l'homme, et non à les augmenter, nous devons mettre sur pied un dispositif politique qui orientera ces découvertes vers les œuvres de paix. Je ne saurais m'imaginer qu'il s'agit là d'une question simple, qui puisse se régler d'un trait de plume ou par l'adoption d'une résolution. L'objectif n'est pas hors d'atteinte, cependant, ni ne dépasse ce dont nous sommes capables.

Alors, quel parti pouvons-nous prendre? Nos discussions aboutiront-elles de nouveau à une impasse? Avons-nous réellement envisagé ce que cela signifierait pour tous les peuples, pour l'humanité tout entière? Lors du débat général, M. Diefenbaker a terminé son discours en exprimant l'espoir sincère que la douzième session serait plus tard connue sous le nom "d'Assemblée du désarmement". Pour ma part, je conclurai par un appel à l'adresse surtout des grandes puis-